

PIÈCES À FOURNIR

PASSEPORT

MINEUR

RENDEZ-VOUS LE : À H
NUMÉRO DE PRÉ-DEMANDE :

Avant le rendez-vous, effectuez votre pré-demande en ligne : passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne
Obtenez votre timbre fiscal en ligne : timbres.impots.gouv.fr

1^{ÈRE} DEMANDE

- Timbres fiscaux :**
17 € - de 15 ans
42 € de 15 à 18 ans
- Photos en couleur de moins de 6 mois** (Tête nue, sans lunettes, sur fond gris, dans un photomaton ou chez un photographe agréé)
- Acte de naissance de moins de 3 mois** *sauf si : vous êtes né(e) à Renazé, dans une commune où l'État-Civil est dématérialisé ou vous avez un passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans.*
- Justificatif de domicile⁽¹⁾ de moins de 1 an**
- Pièce d'identité d'un représentant légal**

RENOUVELLEMENT

- Timbres fiscaux :**
17 € - de 15 ans
42 € de 15 à 18 ans
- Photos en couleur de moins de 6 mois** (Tête nue, sans lunettes, sur fond gris, dans un photomaton ou chez un photographe agréé)
- Justificatif de domicile⁽¹⁾ de moins de 1 an**
- Pièce d'identité d'un représentant légal**
- Pièce d'identité du mineur**
- Acte de naissance de moins de 3 mois** *sauf si : vous êtes né(e) à Renazé.*
- Ancien passeport**

PERTE/VOL

- Timbres fiscaux :**
17 € - de 15 ans
42 € de 15 à 18 ans
- Photos en couleur de moins de 6 mois** (Tête nue, sans lunettes, sur fond gris, dans un photomaton ou chez un photographe agréé)
- Acte de naissance de moins de 3 mois** *sauf si : vous êtes né(e) à Renazé, dans une commune où l'État-Civil est dématérialisé ou vous avez un passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans.*
- Justificatif de domicile⁽¹⁾ de moins de 1 an**
- Pièce d'identité d'un représentant légal**
Déclaration de perte remplie sur place
OU
- Déclaration de vol** à faire dans un commissariat de Police ou Gendarmerie nationale.

- La présence du mineur est obligatoire**, accompagné d'un représentant légal.
- La connaissance de sa taille ainsi que des dates et lieux de naissance des parents est obligatoire.**
- En cas de divorce ou de séparation :** fournir le jugement obligatoire complet.
- En cas de garde alternée :** fournir les justificatifs de domicile des 2 parents et pièce d'identité du parent demandeur.

⁽¹⁾ **Justificatif de domicile acceptés (originaux ou imprimés avant le RDV) :**

- Factures d'électricité, de gaz, de téléphone, d'internet, d'eau.
- Impôts sur le revenu de l'année en cours, taxe d'habitation ou foncière
- attestation d'assurance habitation,
- attestation d'hébergement d'un organisme

Pour les photos à proximité (liste à titre indicatif) : Intermarché Renazé, Super U Pouancé, Super U Craon, U Express Craon.

En cas d'annulation, merci de prévenir la Mairie dès que possible.



PIÈCES À FOURNIR

PASSEPORT

MAJEUR

RENDEZ-VOUS LE : À H
NUMÉRO DE PRÉ-DEMANDE :

Avant le rendez-vous, effectuez votre pré-demande en ligne : passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne
Obtenez votre timbre fiscal en ligne : timbres.impots.gouv.fr

1^{ÈRE} DEMANDE

- Timbres fiscaux : 86 €**
- Photos en couleur de moins de 6 mois** (Tête nue, sans lunettes, sur fond gris, dans un photomaton ou chez un photographe agréé)
- Acte de naissance de moins de 3 mois** *sauf si : vous êtes né(e) à Renazé, dans une commune où l'État-Civil est dématérialisé ou vous avez un passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans.*
- Justificatif de domicile⁽¹⁾ de moins de 1 an**
- Carte d'identité, titre de séjour ou de naturalisation**

RENOUVELLEMENT

- Timbres fiscaux : 86 €**
- Photos en couleur de moins de 6 mois** (Tête nue, sans lunettes, sur fond gris, dans un photomaton ou chez un photographe agréé)
- Justificatif de domicile⁽¹⁾ de moins de 1 an**
- Pièce d'identité d'un représentant légal**
- Pièce d'identité du mineur**
- Acte de naissance de moins de 3 mois** *sauf si : vous êtes né(e) à Renazé.*
- Ancien passeport**
- Carte d'identité**

PERTE/VOL

- Timbres fiscaux : 86 €**
- Photos en couleur de moins de 6 mois** (Tête nue, sans lunettes, sur fond gris, dans un photomaton ou chez un photographe agréé)
- Acte de naissance de moins de 3 mois** *sauf si : vous êtes né(e) à Renazé, dans une commune où l'État-Civil est dématérialisé ou vous avez un passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans.*
- Justificatif de domicile⁽¹⁾ de moins de 1 an**
- Pièce d'identité d'un représentant légal**
- Déclaration de perte** *remplie sur place*
OU
Déclaration de vol *à faire dans un commissariat de Police ou Gendarmerie nationale.*

La présence du mineur est **obligatoire**, accompagné d'un représentant légal.

La connaissance de sa taille ainsi que des dates et lieux de naissance des parents est **obligatoire**.

En cas de divorce ou de séparation : fournir le jugement obligatoire complet.

En cas de garde alternée : fournir les justificatifs de domicile des 2 parents et pièce d'identité du parent demandeur.

⁽¹⁾ **Justificatif de domicile acceptés (originaux ou imprimés avant le RDV) :**

- Factures d'électricité, de gaz, de téléphone, d'internet, d'eau.
- Impôts sur le revenu de l'année en cours, taxe d'habitation ou foncière
- attestation d'assurance habitation,
- attestation d'hébergement d'un organisme

Pour les photos à proximité (liste à titre indicatif) : Intermarché Renazé, Super U Pouancé, Super U Craon, U Express Craon.

En cas d'annulation, merci de prévenir la Mairie dès que possible.

